



Conseil économique et social

Forum politique de haut niveau sur le développement durable Déclaration ministérielle

23 juillet 2025, New York

Explication de vote de la Suisse

Monsieur le Président,

Nous remercions les États membres pour leur engagement dans les négociations ayant conduit à cette déclaration ministérielle. La Suisse a, particulièrement dans le contexte actuel, à cœur d'aller de l'avant collectivement avec l'agenda 2030.

Nous déplorons cependant de voir un texte final déséquilibré. Concernant le paragraphe 48 qui nous occupe, sur lequel nous avons brisé le silence à deux reprises, nous regrettons que l'amendement proposé par le Royaume uni, visant à le rendre acceptable pour tous, n'a pas été accepté.

Par conséquent, nous souhaitons préciser notre position sur le paragraphe 48: La Suisse considère que la référence à un « accès sans entrave » n'a aucune incidence sur la protection de la propriété intellectuelle des produits et technologies mentionnés dans ce paragraphe.

Je vous remercie.